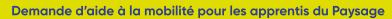


IDENTIFICATION DE L'APPRENTI

PAYS'APPRENTIS





M. Mme Nom d'usage:
Nom de naissance :
Date de naissance : Adresse :
Complément d'adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone portable : E-mail :
Caisse MSA d'affiliation :
IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR
Numéro SIRET : Code NAF :
Raison sociale :
Adresse:
Ville:
Téléphone : E-mail :
Caisse MSA de rattachement :
IDENTIFICATION DU CENTRE DE FORMATION (CFA)
Dénomination:
Adresse:
Code postal: Ville:
Téléphone : E-mail :
Nom et Prénom du référent du CFA :
Diplôme concerné :
DÉCLARATION DE DEMANDE D'AIDE À LA MOBILITÉ
APPRENTI
Je certifie la distance (Km) déclarée ci-dessous séparant le CFA de l'entreprise où j''effectue l'apprentissage :
□ Inférieur à 25 Km □ Comprise entre 25 et 99 Km □ Égale ou supérieure à 100 Km
Je déclare être dans l'année scolaire du passage de mon diplôme
☐ Je n'ai jamais bénéficié de l'aide Pays' Apprentis
 Je déclare avoir pris connaissance de l'information concernant la collecte et le traitement de données à caractère personnel figurant au verso de ce formulaire.
Fait à le Signature
EMPLOYEUR
Je soussigné(e) agissant en qualité de
certifie que l'apprenti susnommé effectue son apprentissage dans mon entreprise,
certifie la distance déclarée ci-dessus séparant l'entreprise du CFA est conforme au contrat d'apprentissage
être adhérent CPCEA
 Je déclare avoir pris connaissance de l'information concernant la collecte et le traitement de données à caractère personnel figurant au verso de ce formulaire.
Fait à le Signature



Demande d'aide à la mobilité pour les apprentis du Paysage

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Pièces à fournir avec la demande d'aide à la mobilité :

- La **photocopie du contrat d'apprentissage** signé des 3 parties et qui mentionne le diplôme préparé, l'adresse de l'entreprise et celle du CFA
- Un relevé d'Identité Bancaire ou Postal aux normes SEPA, au nom de l'apprenti.

Dossier à renvoyer complété et signé, accompagné des pièces justificatives avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours

- o par mail à : paysapprentis@groupagrica.com
- o Par courrier postal à : AGRICA PRÉVOYANCE, PAYS'APPRENTIS, 21 rue de la Bienfaisance 75382 Paris cedex 08

Tout dossier reçu après cette date (cachet de la poste faisant foi) ne sera pas traité, ni retourné

Les demandes d'aides seront traitées par ordre d'arrivée, dans la limite de l'enveloppe budgétaire définie par les partenaires sociaux pour le dispositif, avec priorité aux demandeurs n'ayant pas perçu d'aide les années précédentes.



Collecte et traitement des données strictement nécessaires à la gestion du dispositif Pays' Apprentis

Dans le cadre du dispositif Pays'Apprentis, sera mis en œuvre un traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que celles du CFA et de l'entreprise qui vous emploie.

AGRICA est le responsable de ce traitement. Les données collectées sont indispensables à la mise en œuvre du dispositif et leur traitement nous est nécessaire pour que vous puissiez, le cas échéant, bénéficier de l'aide du dispositif Pays'Apprentis.

Sont traitées les catégories des données suivantes :

- Les données d'identification (civilité, nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale, numéro de tél et e-mail);
- Les données relatives à votre situation professionnelle, (ainsi que les coordonnées postales, numéro de téléphone et e-mail de l'entreprise et du centre de formation concerné);
- Les données bancaires.

Ces données sont traitées pour les finalités suivantes :

- La gestion du dispositif Pays'Apprentis
- L'attribution et le paiement des aides du dispositif

Ces données sont destinées à AGRICA, responsable du traitement des données, ainsi qu'aux personnes qui, en raison de leurs fonctions, sont chargées de les traiter.

Ces données ne font pas l'objet d'un transfert vers un pays tiers n'appartenant pas à l'Union Européenne. Si toutefois, elles devaient faire l'objet d'un transfert transfrontalier, notamment pour les besoins de la maintenance des outils informatiques utilisés pour la gestion du dispositif, le responsable du traitement s'engage à effectuer un tel transfert en conformité avec la réglementation européenne et nationale relative à la protection des donnée à caractère personnel.

Ces données sont conservées pendant la durée du dispositif.

Dans le cadre du traitement, aucune prise de décision automatisée, de même aucun profilage, n'est mis en œuvre.

Vous disposez, ainsi que votre employeur et votre CFA, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, du droit de s'opposer au traitement ainsi que du droit à la portabilité et à la communication post-mortem de vos données respectives.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Information et des Libertés.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données :

- par mail: dpo.blf@groupagrica.com
- par voie postale : Groupe AGRICA, Direction Déléguée Maîtrise des Risques, 21 rue de la Bienfaisance, 75382 Paris Cedex 08

